



Pour des actes concrets !

Parce que les agents des Finances publiques ne veulent pas être roulés dans la farine !

Le 28/04/2020

La crise est économique, sociale, environnementale et démocratique.

Le COVID 19 est un des révélateurs du désastre de la globalisation néolibérale et nous rappelle la responsabilité dans cette crise des politiques de démantèlement du service public, depuis l'hôpital qui devrait faire des profits jusqu'à la DGFIP qui coûte trop cher (aussi), le marché libre et non faussé pour seul horizon et le confinement pour réalité de centaines de millions de personnes.

Casse des droits des privé-e-s d'emploi, de la protection sociale dont le droit à la retraite et à la pension, des droits et garanties des agents (fin des commissions administratives paritaires de mutation ou de promotion), liquidation du CHSCT dans le cadre de la loi fonction publique, volonté de liquidation du réseau de proximité et de pleine compétence de nos services avec le plan Darmanin, point d'indice bloqué et plan de qualification ministériel indigent, Rifseep, les milliers de suppressions d'emplois (4800 à la DGFIP de 2020 à 2022), etc.

L'état d'urgence sanitaire est mis à profit par le gouvernement pour attaquer une nouvelle fois le droit du travail et ceux des salarié.es tandis que le Medef souhaite d'ores et déjà un moratoire sur les normes environnementales !

Souvenons nous que Macron et ses Ministres ont tenu un samedi en février un conseil des Ministres pour officiellement organiser la lutte contre le virus et qui a servi à autoriser le gouvernement à imposer la réforme des retraites par le 49.3 !

Pendant ce temps, les milliards d'euros d'aide distribuées aux entreprises le sont sans contrepartie. L'ISF n'est pas remis à contribution et les dividendes sont largement distribués aux rentiers !

Celles et ceux « qui ne sont rien » font tourner la France, et des millions de salariés, de la caissière au manutentionnaire et au livreur, du soignant au chauffeur de bus ou au fonctionnaire se révèlent dans les faits comme les « premiers de cordée ».

Pourtant les conditions de protections sanitaires sont loin d'être satisfaisantes pour protéger les salariés au travail en pleine pandémie.

Dans ces conditions, il n'est pas question de faire payer ce désastre aux salarié-e-s, aux fonctionnaires, aux jeunes et aux retraité-e-s !

Rappelons ici la responsabilité de tous nos « managers » et autres décideurs dans la casse du service public, lesquels ont promu une politique de rentabilité financière de toutes les activités basée sur du court terme et des cadeaux fiscaux (ISF, Exit Tax, CICE, flat Tax sur les capitaux mobiliers, optimisation fiscale, dumping fiscal et social au sein de l'Union Européenne, etc.).

Qui a mené des politiques de réduction de « coûts » y compris dans le service public, de flux tendu, d'abandon de souveraineté et de compétences industrielles ?

Comme la crise financière et économique de 2008 n'était pas la faute des salarié-e-s, celle que révèle celle du covid ne l'est pas non plus !

Pour la CGT, les salarié-e-s et les fonctionnaires comme la population doivent être protégés socialement par des droits nouveaux et physiquement par des mesures sanitaires leur évitant toute contagion.

Au travail, c'est l'employeur qui est le responsable de la santé des travailleuses et travailleurs ! Pas de santé au travail en mode dégradé !

Depuis le début de la pandémie, la CGT Finances publiques 13 prend ses responsabilités au quotidien pour exiger la préservation de la santé des agents et contractuels qui se rendent au travail ou en travail à domicile dans le cadre du plan de continuité de l'activité.

Les risques de contamination sont accrus dans notre département à forte densité de population nécessitant l'usage des transports en commun pour rejoindre le travail.

La fourniture et la mise à disposition de moyens individuels de protection tel masques FFP2, gants et gel hydroalcooliques par la DRFIP13 s'avèrent indispensables pour éviter les accidents de trajets que seraient les contaminations liés au déplacement domicile travail.

Au delà des gestes barrières, l'employeur doit fournir gants, masques, gel hydroalcoolique.

La Drfip 13 doit certifier la désinfection des espaces de travail, poignées, boutons -poussoirs, rampes et sanitaires.

La Drfip 13 en cas d'ouverture au public doit avoir mis en place des hygiaphones et préparé un dispositif de cheminement conforme pour le public.

Enfin, la CGT Finances publiques 13 exige le dépistage des agent-e-s appelé.es à travailler dans les services !

Avec l'augmentation du nombre d'agents requis en présentiel, ne pas les dépister expose :

- à un risque de rebond de la pandémie avec des risques de foyers (clusters) de contagion,
- empêche les agent-e-s malades d'avoir la reconnaissance de maladie professionnelle
- met en danger le PCA ou le PRA et les activités de la Drfip 13.

C'est pourquoi la CGT Finances publiques 13 n'hésitera pas à être au côté des agent-e-s qui utiliseront le droit d'alerte et le droit de retrait pour protéger leur santé.

Incapable de fournir le matériel pour travailler à domicile quand c'est possible, le gouvernement décide de sanctionner les fonctionnaires en leur prélevant d'office des jours de congés !

Voilà le symbole du sacrifice pour la suite qui sera demandé aux salarié.es jusqu'à la fin de l'état d'urgence sanitaire: travailler plus longtemps pour renflouer les profits !

Qu'est ce que cette soi-disant « solidarité » imposée quand les dividendes coulent à flots !?

C'est aussi en raison de la continuation des projets de démantèlement du statut, de nos missions, des fermetures de services et restructurations (qui ne sont actuellement que « suspendus ») et de la remise en cause des droits à congés que la CGT Finances publiques 13 a décidée de déposer un **préavis de grève du 2 mai 2020 au 30 juin 2020 pour permettre aux agents de la Drfip 13 de s'opposer à toutes les mesures régressives en cours ou à venir et de pouvoir se mobiliser dans l'unité la plus large pour défendre leurs intérêts moraux et matériels.**



Préavis de grève du 4 mai 2020 au 30 juin 2020

Monsieur le Directeur régional des Finances publiques
des Bouches-du-Rhône,

Conformément aux dispositions des articles L521-2 et 521-6 du code du travail, la CGT Finances publiques dépose un préavis de grève pour les journées du 4 mai 2020 au 30 juin 2020 ainsi que pour les nuitées en amont et en aval. Ce préavis concerne l'ensemble des personnels de la Drfip13 quels que soient leurs statuts ainsi que les agents Finances Publiques dans les locaux de la DRFIP 13 (SDNC: atelier de photogramétrie et antenne de la BNIC, Commissariat aux ventes, CID 13 de l'ESI de Marseille).

Ce préavis est destiné à permettre à tous les agents qui le souhaitent de participer aux mobilisations et actions de grève qui pourraient voir le jour durant cette période

Ainsi la CGT Finances Publiques 13 exige :

- ▶ Un dépistage systématique et massif des personnels ;
- ▶ La mise à disposition immédiate de tous les moyens de protection des agents ;
- ▶ Le refus de toutes suppressions ou imposition de congés et RTT et donc l'abrogation de l'ordonnance 2020-430 du 15 avril 2020 ;
- ▶ La prise en charge en l'absence de restauration collective des frais de repas ;
- ▶ Le retrait immédiat du plan du Ministre Darmanin de géographie revisitée et sa déclinaison dans les Bouches-du-Rhône ;
- ▶ L'abandon de la fusion des CDIF et SPF des Bouches-du-Rhône
- ▶ Le retrait de la réforme de retraite par points
- ▶ La consolidation et la réimplantation de services de la DGFIP de pleine compétence au plus près des citoyens ;
- ▶ Des embauches statutaires et des moyens à la hauteur des besoins pour l'exercice de toutes les missions de la DGFIP ;
- ▶ La pérennité de l'exercice de toutes les missions à la DGFIP ;
- ▶ Le renforcement du statut des fonctionnaires, seul garant de l'égalité de traitement des citoyens et de l'indépendance des fonctionnaires vis-à-vis des pouvoirs publics ;
- ▶ L'augmentation des rémunérations par une revalorisation conséquente du point d'indice, le rattrapage de la perte de pouvoir d'achat et l'abandon du RIFSEEP.
- ▶ La revitalisation du dialogue social par la mise en place de commissions administratives paritaires locales de mutation et de promotion à la Drfip 13

Les co-secrétaires de la CGT Finances publiques 13

Maryline Villegas Philippe Laget Frédéric Larrivée